(Nº 216.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 3 MARS 1847.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. Henor, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Nicolas-François Deberle, capitaine au 1^{er} régiment de chasseurs à pied.

Messieurs,

Le sieur Nicolas-François Deberle est né à Paris, le 1er octobre 1798; il s'est engagé volontairement, le 16 août 1819, au 2me régiment de chasseurs à cheval au service de France; il fut nommé brigadier, le 1er juillet 1821, maréchaldes-logis, le 16 août 1822, et il reçut son congé définitif, le 16 août 1827.

Il prit part, en Belgique, aux événements de 1830; il était lieutenant de corpsfranc non breveté, le 20 novembre 1830; il reçut le brevet de lieutenant au 1er régiment de chasseurs à pied, le 7 septembre 1831, celui de capitaine de 2e classe, le 1er juillet 1837, et enfin celui de capitaine de 1re classe, le 14 août 1846.

La conduite du pétitionnaire a constamment été honorable, et les documents qu'il a fournis sur sa position antérieure en France prouvent également qu'il s'y est toujours conduit d'une manière irréprochable.

Les autorités estiment que le sieur Deberle est digne de la faveur qu'il sollicite.

Le Rapporteur,

Le Président,

HENOT.

J. MAERTENS.